

Écoles

Les enseignants dans l'attente et l'incompréhension

Les enseignants vaudois ont reçu mercredi un courrier leur indiquant le comportement à adopter face au Covid-19. Pour l'essentiel, il renvoie au site du Canton et à la page dédiée aux enseignants et parents, qui comporte une foire aux questions. De plus, l'affichette de l'OFSP, indiquant les mesures de protection à adopter, est placardée dans tous les établissements. Et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a commandé des réserves de savon liquide et de papier essuie-mains pour les établissements qui en auraient besoin.



«Les directives sont inapplicables! Pas de poubelles fermées, pas assez de lavabos, pas assez de lavabos et des collègues n'ont pas d'infirmier»

Julien Eggenberger, Président de SSP Vaud



«La fermeture du postobligatoire au Tessin a fait monter la tension d'un cran. On ne me parle plus que de ça»

Françoise Emmanuelle Nicolet, Présidente de l'IAVMG

cables! Il n'y a pas de poubelles fermées, pas assez de lavabos, les locaux sont exigus et de nombreux collègues ne disposent pas d'infirmier.» Et quand l'OFSP dit que les enfants ne sont pas une population à risque, «ils oublient les enfants déjà malades, les profs et le personnel.» «Qu'est-ce qu'ils attendent pour prendre des mesures, voire fermer des écoles?» est le sentiment qui domine. Cet avis est largement partagé parmi les maîtres de gymnase. «La fermeture du postobligatoire au Tessin a fait monter la tension d'un cran. On ne me parle plus que de ça», dit Françoise Emmanuelle Nicolet, présidente de l'Association vaudoise des maître-sses de gymnase. L'enseignante de géographie déplore aussi l'incohérence des consignes reçues. Nous avons calculé avec des élèves l'impact de 1500 élèves qui se laveraient les mains toutes les heures et demie; c'est impossible. Et si c'est pour revenir s'asseoir à une table infectée...»

Laisser aux directions le soin de prendre des décisions particulières provoque aussi des écarts. «Des collègues m'ont transmis des mails comminatoires qui leur donnent l'ordre de ne rien dire sur le coronavirus et sur tout ce qui se passe dans l'établissement. Certains évoquent la Chine...» Du côté de la Société pédagogique vaudoise (SPV), Gregory Durand parle d'interrogations précises sur «que faire d'un élève ou d'un professeur qui toussent un peu», mais pas de mouvement de panique. «Mais il est clair que c'est un sujet évoqué à chaque pause! Nous nous attendons à ce que des mesures drastiques soient prises par les autorités.» C.CO.

de ma classe qui est malade. C'est bien plus que d'habitude à la même période. Et les collègues doivent chaque jour renvoyer chez eux des enfants malades, sans aucune anticipation possible vu qu'il n'y a plus de dépistage, ni de procédure prévue...» Quant aux directives transmises par le Canton, «elles sont inappli-

«Dépister tout le monde ne sert à rien»

Les tests sont réservés aux cas sérieux, rendant difficile la comparaison avec d'autres pays. Notre système de recensement est-il le bon?

Marie Nicollier, Emmanuel Borloz, Philippe Maspoli

Mercredi soir, le Tessin annonçait des mesures drastiques. Deuxième canton le plus touché du pays par le Covid-19, Vaud va-t-il promulguer un «état de nécessité» à la tessinoise, qui pourrait toucher les écoles, les restaurants, les cinémas et d'autres lieux de rassemblement? Attendra-t-il la position de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)? Alors qu'une pétition réclame la fermeture des écoles et que des spécialistes prônent des mesures plus sévères, l'incertitude régnait jeudi en fin d'après-midi. Plusieurs sources au sein de l'État de Vaud annonçaient toutefois une communication importante vendredi.

Le 12 mars à midi, le Canton faisait état de 180 personnes testées positivement au coronavirus (contre 57 trois jours plus tôt (l'OFSP, lui, recensait 156 cas vaudois, comme indiqué dans notre infographie). Sur les 180 malades vaudois, 40 sont hospitalisés et 15 aux soins intensifs. La propagation s'accélère; la courbe suisse suit une trajectoire similaire à celle de nos voisins italiens.

«Ça va vite, dit le médecin cantonal adjoint, Eric Masserey, à propos de la propagation du virus. Et il n'y a pas de raison que les choses ne s'accroissent pas ces prochaines semaines.» Inquiet? «Je suis comme tout le monde: préoccupé par l'évolution de la situation et l'impact que cela aura. Mais le dispositif est avancé. Est-ce qu'il va tenir le choc? C'est la question que tout le monde se pose. Nous avons réglé plus tôt que l'Italie. Nous verrons si les mesures ont fait effet.»

Depuis le 9 mars, les tests de dépistage sont réservés à une catégorie bien précise de la population suisse. L'OFSP ne veut pas surcharger le système sanitaire qui doit rester fonctionnel pour les malades qui en ont besoin». Seuls sont testés les patients vulnérables et le personnel de santé présentant de la fièvre ou des symptômes sévères des voies respiratoires (toux, difficultés respiratoires). Une grande partie des personnes infectées échappent donc aux statistiques.

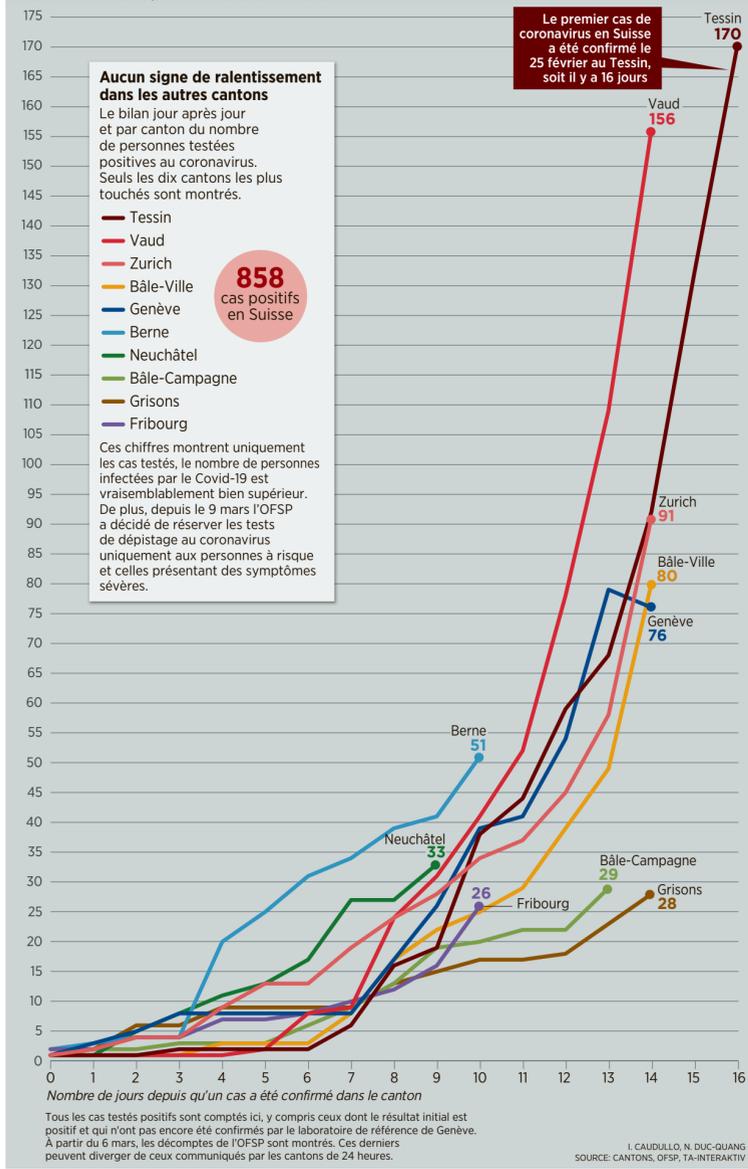
Cibler les complications

«Nous avons renoncé à savoir quelle est l'évolution du coronavirus dans la population générale, commente Eric Masserey. Je pense que c'est une décision raisonnable.» Comment suivre la progression de la pandémie dans ces conditions? «Ces chiffres ne permettent pas de la contrôler. Avoir plus de dépistages ne nous dit pas quoi faire. Ce qu'on veut, c'est infléchir la pente de la courbe; faire qu'elle monte moins vite.» Il ajoute que «dépister tous ceux qui ont des symptômes grippaux est impossible et n'a pas d'intérêt.»

Pour ce spécialiste des maladies transmissibles, ces données «seraient de toute façon inexacts et ne récompenseraient pas à la question qui nous intéresse, à savoir celle des complications». Les au-

Propagation du coronavirus: Vaud suit la courbe du Tessin

Nombre de cas testés positifs, statut au 12 mars 2020



torités sanitaires focalisent en effet leur regard sur le nombre de cas qui se compliquent et le nombre d'hospitalisations, passant d'une stratégie «d'endiguement» du virus (adoptée au stade précoce) à une stratégie «d'atténuation».

Des pays comme la Corée du Sud ont pris des mesures drastiques, notamment avec des campagnes massives de dépistage. La courbe est en baisse, là-bas, depuis plusieurs jours. Ne se prive-t-on pas d'une arme essentielle? «Il n'y a pas un rapport direct entre le nombre de cas positifs et les mesures à prendre, répète Eric Masserey. Je ne vois pas la nécessité d'avoir ces données pour prendre des décisions de nature politique. Le virus circule; on l'accepte. Le vrai problème, ce sont les personnes à risque qu'il faut protéger.»

ger», détaille la spécialiste, qui prône donc une même réponse sous nos latitudes: multiplier les dépistages, encourager le travail à domicile et éviter les grands rassemblements. «Le virus se transmet de façon exponentielle par des personnes qui ne savent souvent pas qu'elles sont contaminées et qui n'ont donc pas changé

«Pas de rapport direct entre le nombre de cas positifs et les mesures»



Eric Masserey, Médecin cantonal adjoint

«Il n'est pas trop tard pour agir. À condition de le faire immédiatement»



Emma Hodcroft, Épidémiologiste, Université de Bâle

leurs habitudes. Les cas vont continuer à se multiplier en Europe, mais il n'est pas trop tard pour agir. À condition de le faire immédiatement afin d'éviter des mesures extrêmes», poursuit Emma Hodcroft.

Moins catastrophiste que plusieurs de ses confrères - tel Marcel Salathé, épidémiologiste à l'EPFL, qui se dit «décu par la lenteur des autorités suisses» à la RTS -, l'experte bâloise approuve les mesures prises par le Conseil fédéral, qu'elle préférerait toutefois voir durcies. «A commencer par la taille des manifestations autorisées. «Il ne faudrait pas réunir plus de 100 personnes. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur ce qui s'est passé en Italie, où ils n'ont pas d'emblée saisi l'ampleur de la situation et ont vu leurs hôpitaux vite saturés.»

Peut-on comparer les statistiques entre pays, vu que les indications au dépistage varient? «C'est difficile effectivement, réagit Eric Masserey. Mais c'est la pente de la courbe qui est comparable; pas la courbe. Cette pente nous aide à comprendre à quel point les choses s'accroissent.» Les taux de mortalité vont, eux aussi, être difficiles à comparer. En Suisse, ce taux indique le nombre de décès dans la population des malades testés positifs qui sont sévèrement atteints ou à risque. Il n'inclut pas, on l'a dit, des dépistages auprès de personnes sans risque avec des symptômes bénins.

À noter que si un médecin souhaite tester un patient hors des recommandations émises par la Santé publique, libre à lui de le faire.

Soigner à distance

Confinement: la télé-médecine trépigne

Mesures d'isolement pour les personnes atteintes ou potentiellement infectées obligent, la télé-médecine agit ses bras pour mettre en avant ses atouts. Il faut dire que la pandémie de coronavirus est une chance unique, pour la prise en charge à distance, de se développer.

L'opportunité n'a pas échappé à Romain Boichat, cocréateur de Soigneur-moi.ch, plateforme web romande de télé-médecine gérée par des médecins généralistes et indépendante des assurances maladie. La société privée propose aujourd'hui son concours aux autorités cantonales romandes pour éviter la surcharge des médecins et lutter contre la propagation du virus.

Lancé fin 2019, Soigneur-moi.ch est dédié à la prise en charge de cas médicaux simples comme la gastro, le mal de gorge, la fièvre ou des problèmes urinaires («24 heures» du 12 novembre 2019). Les prestations sont couvertes par l'assurance maladie de base. Le site a développé un algorithme spécial coronavirus: une série de questions pour savoir si l'on est infecté ou non. «Nous avons formé nos médecins pour qu'ils respectent les procédures de dépistage de chaque canton, précise Romain Boichat. C'est un travail d'orientation médicale gratuit.»

Le Covid-19 met à l'épreuve le système sanitaire, plus durement chaque jour. Pour épargner, le mot d'ordre des autorités est clair: rester le plus possible chez soi pour éviter la propagation et appeler son médecin avant de se déplacer. «La télé-médecine permet de trier, traiter à distance des cas simples ou dépister, note Romain Boichat. Elle semble tout indiquée pour soulager les médecins et les Urgences qui risquent d'être assaillis de téléphones. Un

traitement à distance permettra de diminuer la pandémie.» On l'a dit, la société a proposé son aide aux cantons romands. L'hôpital de Bienne a répondu à cet appel; une collaboration a été initiée. «Nous allons le soulager en traitant les cas simples (bobologie) à distance», indique Romain Boi-

«La télé-médecine permet de trier, traiter à distance des cas simples ou dépister. Elle semble tout indiquée pour soulager les médecins et les Urgences qui risquent d'être assaillis de téléphones»

Romain Boichat, Cocréateur de la nouvelle plateforme Soigneur-moi.ch

chat. La page web du site des Urgences renvoie sur la plateforme de télé-médecine. «Nous traitons les cas qui viennent par ce biais.» Approché lui aussi, le Canton de Vaud est-il intéressé à initier une telle collaboration? «Nous n'excluons pas, bien évidemment, répond le médecin cantonal adjoint, Eric Masserey. Mais tout ce qui peut se faire dans le cadre des relations médecins-patients existants doit être privilégié. Tout ce qui peut éviter une consultation doit l'être, d'où les hot-lines et le coronacheck, par exemple.» Un peu partout dans le monde, les acteurs de la téléconsultation se positionnent dans le cadre de la lutte contre la pandémie. En France, un décret vient de faciliter le recours à la télé-médecine pour les personnes atteintes ou potentiellement infectées.

Marie Nicollier

Administration vaudoise

L'État employeur fixe ses conditions

Télétravail, horaires flexibles, annulations de voyage, absences assouplies... Dans un message diffusé jeudi, l'État de Vaud explique à ses 27'000 employés qu'il s'adapte aux contraintes du virus. Le télétravail «ponctuel» peut être imposé au collaborateur qui reste à domicile «par précaution» et si un proche est atteint du coronavirus, ou qui doit garder des enfants en raison de la fermeture ordonnée d'une structure de garde. Attention, pourtant: l'employé ne peut exiger ni télétravail ni congés. «Non, la crainte de la contagion n'est pas un motif vous autorisant de votre autorité d'engagement à ne pas vous présenter à votre place de travail», écrit le Service du personnel (SPEV). Même avertissement pour les congés et les vacances. En revanche, les services sont priés d'être souples sur les horaires. «La flexibilité des horaires de travail vous permettra d'éviter les transports publics aux heures

de pointe», affirme le SPEV. L'État de Vaud prépare aussi le terrain pour les services qui demanderaient des reports de vacances. Il fera office d'assurance annulation de voyage si le collaborateur n'est pas déjà assuré. C'est seulement «à titre exceptionnel et si les besoins l'exigent» qu'un service cantonal peut retenir ses employés au travail. Le CHUV a annoncé mercredi une annulation générale des vacances jusqu'au 30 avril avec des conditions identiques. Les conditions des absences sont aussi assouplies: jusqu'à 10 jours ouvrables sans certificat médical, plutôt que 3 jours. Par ailleurs les congés pour un enfant malade sont allongés. Ils passent de 5 à 12 jours maximum par année et par enfant. Les compteurs sont remis à zéro en raison de l'épidémie. De même, si un parent est malade et qu'il «nécessite une prise en charge particulière», le service peut accorder 12 jours ouvrables au maximum. J.C.

En bref

Cossonay

La Municipalité de Cossonay n'a pas attendu les mesures fédérales pour agir, puisqu'elle a annoncé mercredi que les manifestations communales étaient reportées à une date ultérieure. Ainsi, les spectacles au théâtre du Pré-aux-Moines (PAM) - Karine C le 13 mars et Thomas Wiesel les 19 et 20 mars -, le Répare-café du 14 mars et la réception des nouveaux habitants et naturalisés le 23 mars n'auront pas lieu aux dates prévues. «Fort heureusement, nous sommes en mesure de proposer des nouvelles dates en automne», précise la directrice du PAM Camille Destraz, pour qui c'est un coup dur. La menace plane également sur le Festival Aventure et Environnement, au cinéma Rex, qui est justement prévu le 22 mars, en pleine période concernée.

vendredi. Ils seront donnés en ligne jusqu'au 19 avril. Dans un tout autre domaine, les nuits lausannoises attendent avec inquiétude la décision que doit prendre ce vendredi le Conseil fédéral. Genève a déjà franchi le pas en interdisant les manifestations réunissant plus de 100 personnes, touchant directement les discothèques et bars de nuit. Jeudi, le Conseil fédéral indiquait avoir consulté les Cantons sur une limite fixée à 300 personnes, mais à partir de lundi seulement. Dans ce climat incertain, attendant d'y voir plus clair, le MAD a décidé que ses portes resteraient closes

Avenches

Le comité d'organisation du Carnaval d'Avenches a décidé de tirer un trait sur l'édition 2020, qui devait se tenir du 20 au 22 mars. Il y a une dizaine de jours, constructeurs de chars et membres du comité voulaient encore y croire. Avec ses consignes traditionnelles de ne pas vouvoyer son prochain mais de le tutoyer et de remplacer le «salut» par un «ave», le programme 2020 du carnaval avenchois est moins arrivé jeudi dans les boîtes aux lettres des habitants. «Étant donné la situation actuelle, le rassemblement de milliers de spectateurs pour cette 31^e édition n'a plus lieu d'être», a communiqué le même jour le comité. Les prestataires pouvant être informés suffisamment tôt, l'annulation ne devrait toutefois pas trop assombrir les comptes de la manifestation, «même si nous allons boucler l'année dans les chiffres rouges», commente le président Thierry Manzato. Cette annulation fait suite à celle de nombreux autres événements broyards, dont nombre de représentations de sociétés locales. Ainsi, la halle des fêtes de Payerne n'accueillera pas RetroMania, une manifestation de gaming, cette fin de semaine, ni le concours romand des apprentis fleuristes, le 21 mars. La prochaine brocante de Pâques n'aura pas lieu non plus.

«Étant donné la situation actuelle, le rassemblement de milliers de spectateurs pour cette 31^e édition (du Carnaval d'Avenches) n'a plus lieu d'être»

Le comité d'organisation du Carnaval d'Avenches

jeudi soir. Sa direction réévaluera la situation une fois que la décision de Berne sera rendue publique. Autre grand club de la capitale vaudoise, le Di'el dans la même expectative. Son patron indique avoir déjà abaissé la limite du nombre d'entrées. La clientèle est identifiée par un portique spécial.

Yverdon

Le coronavirus a beau venir de Chine, c'est le téléphone arabe en ce moment à Yverdon. Des informations plus ou moins avérées se propagent. Et les réseaux sociaux prouvent une fois de plus qu'ils sont passés maîtres dans cette pratique. Ainsi, on pouvait apprendre jeudi matin que la 46^e édition du Comptoir du Nord vaudois - qui doit se tenir aux Rives du lac du 27 mars au 5 avril - était annulée en raison de l'épidémie. Le maintien ou l'annulation de la manifestation n'aurait pas été décidé. «Nous sommes dans l'attente des mesures que dictera le Conseil fédéral à ce propos, explique son président, Pierre Gasser. Nous avons planché sur différents scénarios et nous devrions communiquer lundi.» S.G./A.DZ/F.R.A.

Lausanne

L'EPFL a décidé jeudi soir de suspendre tous ses cours dès

Législation

Le jargon de crise décrypté

Vous êtes largués dans la terminologie de crise, inquiets de vous retrouver en «état de nécessité» sans bien savoir ce que recouvre cette disposition? Normal! Le cadre légal permettant aux autorités de restreindre les libertés est délibérément souple, afin de s'adapter à des situations inédites. Le point en trois termes.

1 «Situation particulière»

À l'heure actuelle, la Suisse vit une «situation particulière». Ce terme est issu de la loi sur les épidémies, cadre de référence face au coronavirus. Plusieurs conditions doivent être remplies pour décréter une telle situation, comme: risque élevé d'infection et de propagation, risque pour la santé publique, risque de graves répercussions sur l'économie ou d'autres secteurs vitaux ou lorsque l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a constaté la présence d'une urgence sanitaire internationale menaçant la santé de la population suisse. Vous avez bien compté, toutes ces conditions sont actuellement remplies. Une «situation particulière» autorise le Conseil fédéral à édicter des mesures telles que celles mises en place ces derniers jours (mises en quarantaine, restrictions de manifestations, etc.). Il le fait sur consultation des Cantons. «Mais la Constitution fédérale et

la loi sur les épidémies imposent de réagir de manière proportionnée lorsqu'il est porté atteinte à des libertés telles que la liberté personnelle ou la liberté économique, remarque Véronique Boillet, professeure associée au Centre de droit public de l'UNIL. Il s'agit pour le Conseil fédéral d'évaluer une situation sans en connaître les risques exacts. Difficile de faire des pesées d'intérêts face à ces inconnues, raison pour laquelle la stratégie du Conseil fédéral qui consiste à avancer pas à pas, en ciblant certaines populations et en augmentant graduellement les précautions, paraît appropriée.»

2 «État de nécessité»

«Stato di necessità». C'est le terme utilisé par les autorités tessinoises pour amplifier mercredi les mesures face à la propagation du virus. Il se réfère à une loi cantonale sur la protection de la population. L'expression a été reprise par l'Office fédéral de la santé publique alors qu'il annonce l'extension imminente de cette disposition à l'ensemble de la Suisse. Aussi bizarre que cela puisse sembler, ce terme ne fait pas référence à un cadre précis, codifiant des mesures détaillées. «Cette notion n'existe pas en tant que telle dans la Constitution fédérale, précise Véronique Boillet. Mais l'ar-

3 «Situation extraordinaire»

Si l'impression générale est de traverser des circonstances inédites, nous n'avons pas atteint le stade de la «situation extraordinaire», degré de crise le plus élevé prévu par la loi sur les épidémies. Alors que la «situation particulière» s'applique aux pandémies modérées (grippe, H1N1 ou SRAS), la «situation extraordinaire» prévaut face à une pandémie extrême (l'exemple cité par la Confédération est la grippe espagnole de 1918). Dans un tel cas, le Conseil fédéral pourrait émettre des prescriptions sans consulter les Cantons, à qui il donnerait des mandats d'application non plus pour une durée limitée mais indéterminée. F.W.D.M.